

MODES DE SCRUTIN

- Pour la plupart des théoriciens contemporains, un mode de scrutin est très souvent un JEU (au sens de la théorie des jeux/théorie du contrat social) où les politiques et les électeurs maximisent leur utilité (« leur bonheur »)
- Les règles du jeu dépendent du système électoral

MODES DE SCRUTIN

- Partie 2:

L'idée de cet exposé a germé suite à l'organisation du scrutin du **Jugement Majoritaire** par **la Primaire Populaire**, ce type de scrutin sera expliqué et commenté dans la première partie.

La deuxième partie concernera la description critique des trois principaux modes de scrutins universels: systèmes majoritaires, systèmes proportionnels et systèmes mixtes.

- Partie1:

Seront d'abord exposés les tentatives des **théoriciens** pour trouver le mode de scrutin idéal avant de décrire en détail le scrutin du **Jugement Majoritaire**

MODES DE SCRUTIN

PARTIE 1(plan)

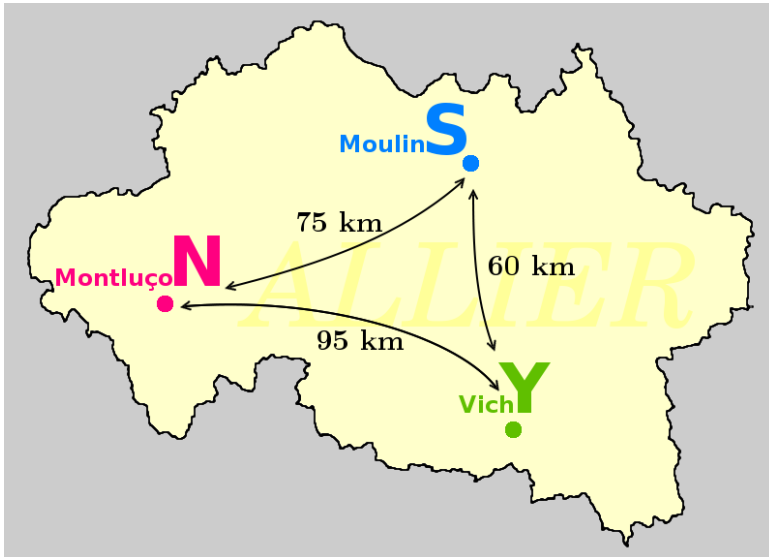
- **Ya t il un scrutin unique?: le dilemme des Allierains**
- **Le scrutin de Condorcet**
- **Le paradoxe de Condorcet**
- **La méthode de Borda et les manipulations**
- **Paradoxe d'Arrow (paradoxe de Braess)**
- **Le scrutin du jugement majoritaire(exposé en partie 2)**

MODES DE SCRUTIN

- **Ya t il un scrutin unique?: le dilemme des Allierains (habitants du département de l'allier)**

MODES DE SCRUTIN

Choix de la capitale de l'ALLIER



Il s'agit de désigner la capitale de l'ALLIER

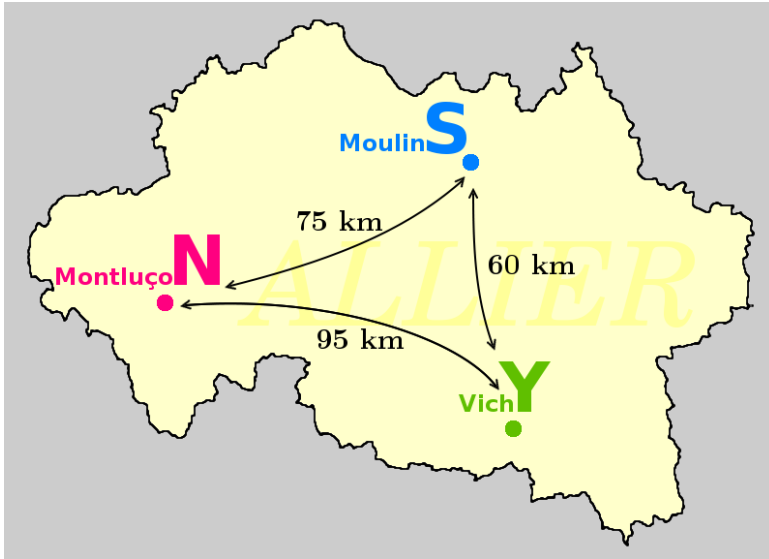
- Montluçon(N) comprend 40% des électeurs
- Moulins(S) comprend 25% des électeurs
- Vichy(Y) comprend 35 % des électeurs

Chacune des ces villes a déposé une candidature pour devenir capitale, et chaque citoyen souhaite naturellement que la future capitale soit la plus proche possible de chez lui. Ainsi [voir la carte], les habitants de N, à défaut de voir leur ville choisie, préféreraient S à Y, les habitants de S préféreraient Y à N, et les habitants de Y préféreraient S à N. (Nous négligerons ici les citoyens n'habitant aucune des trois villes)

MODES DE SCRUTIN

Un mode de scrutin est une **METHODE** de tenir compte des préférences de chaque individu pour en déduire une préférence collective.

Le dilemme des allierains(choix de la capitale de l'allier)



Les Préférences:

N(40%)	S	Y
S(25%)	Y	N
Y(35%)	S	N

LES METHODES:

Méthode A: scrutin majoritaire à un tour: La ville qui reçoit le plus de suffrages gagne: N gagne

Méthode B: scrutin majoritaire à deux tours: Y et N sont qualifiés pour le second tour et Y gagne au second tour car les voix de S se reportent sur Y

Méthode C : chaque électeur vote contre une ville , la ville qui reçoit le moins de suffrages gagne: S et Y votent contre N et N vote contre Y donc S gagne

- **Méthode D:** même méthode que C, mais deux tours; au premier tour N est éliminé et au second tour, les habitants de S votent contre Y et ceux de Y contre S: Y gagne
- **Méthode E:** chaque électeur classe les villes par ordre de préférence:2 points, puis 1 point puis 0 points : S gagne avec 1,25 points par électeur (en pondérant par le nombre d'habitants)

MODES DE SCRUTIN

Méthode C

	N	S	Y
N	40	40	0
S	0	25	25
Y	0	35	35
	40	100	60

Méthode D

	N	S	Y
N	40	40	0
S	0	25	25
Y	0	35	35
Au 2 ^{ème} tour les habitants de S votent contre Y et ceux de Y contre S, donc Y gagne			

Méthode E

	N	S	Y
N	2	1	0
S	0	2	1
Y	0	1	2
	2.0,4=0,8	0,4+2.0,25+0,35=1.25	1.0,25+2.0,35=0,95

MODES DE SCRUTIN

Villes remportant le scrutin selon la répartition des habitants et selon le mode de scrutin

Hab de N	Hab de S	Hab de Y	Selon A	Selon B	Selon C	Selon D	Selon E
60 %	15 %	25 %	N	N	S	N	N
60 %	25 %	15 %	N	N	S	N	S
40 %	25 %	35 %	N	Y	S	Y	S
40 %	35 %	25 %	N	S	S	S	S
30 %	40 %	30 %	S	S	S	S	S
25 %	35 %	40 %	Y	S	S	S	S
35 %	25 %	40 %	Y	Y	S	S	S
20 %	20 %	60 %	Y	Y	S	Y	Y

Conclusion: Comment déterminer la volonté du peuple à partir des préférences individuelles?

Y a-t-il des méthodes meilleures que d'autres ?

Et, si oui lesquelles?

MODES DE SCRUTIN

- **Le scrutin de Condorcet**

MODES DE SCRUTIN

CONDORCET

Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, né le 17 septembre 1743 à Ribemont et mort le 29 mars 1794 à Bourg-la-reine, est un mathématicien, philosophe, homme politique et éditeur français, représentant des Lumières.

Il est célèbre pour ses travaux pionniers sur la statistique et les probabilités, son analyse des modes de scrutin — le « scrutin de Condorcet » et le « paradoxe de Condorcet »

Statue en bronze de Condorcet par Jacques Perrin, quai de Conti, Paris, 1894



MODES DE SCRUTIN

❖ SCRUTIN DE CONDORCET:

Le scrutin de Condorcet est un système de vote dans lequel l'unique vainqueur, s'il existe, est le candidat qui, comparé tour à tour à chacun des autres candidats, s'avérerait à chaque fois être le candidat préféré

❖ EXEMPLE

Préférences

23	A	C	B
19	B	C	A
16	C	B	A
2	C	A	B

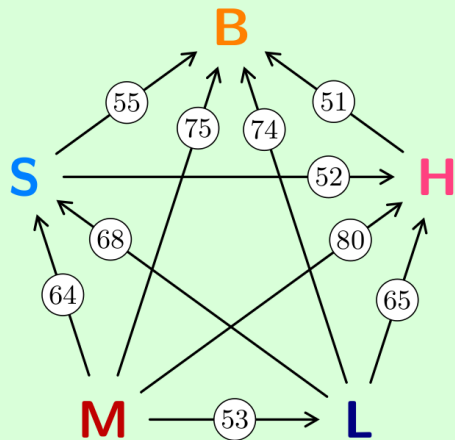
- Au scrutin majoritaire à un tour, A l'emporte
- Au scrutin majoritaire à deux tours, A et B disputent le deuxième tour et les électeurs de C se reportent sur B, donc B l'emporte
- Alors qu'au SCRUTIN de CONDORCET : C l'emporte : C contre B($23+16+2=41$); C contre A($19+16+2=37$) et B contre A($19+16=35$)

MODES DE SCRUTIN

Exemples dans l'histoire contemporaine

Exemple1: lors de l'élection présidentielle française de 2007. Le vainqueur fut Nicolas Sarkozy avec le scrutin uninominal majoritaire à deux tours en vigueur. Pourtant, des sondages indiquaient qu'une majorité de Français auraient préféré François Bayrou à Nicolas Sarkozy, ce qui peut paraître contradictoire. Ces sondages montraient de plus que François Bayrou était préféré face à chacun de ses adversaires lors de ces élections. Ainsi, ce candidat aurait été élu si le système électoral français respectait la méthode de Condorcet et si les sondages avaient remplacé le scrutin national

Exemple2



Ainsi lors de l'élection présidentielle française de 2012

Au premier tour: Hollande (31%) et Sarkozy(28%)sont au deuxième tour , Bayrou(9%)est éliminé.

Alors que le diagramme ci contre construit sur les **sondages** de l'époque montre qu'au scrutin ce Condorcet, Bayrou aurait été élu

MODES DE SCRUTIN

- **Paradoxe de Condorcet**

MODES DE SCRUTIN

Le scrutin de Condorcet semble être «le plus juste », mais malheureusement il existe des situations où le scrutin de Condorcet conduit à une incohérence (PARADOXE DE CONDORCET-1785-)

PARADOXE DE CONDORCET

Le **paradoxe de Condorcet** dit qu'il est possible, lors d'un [vote](#) où l'on demande aux votants de classer trois propositions (A, B et C) par ordre de préférence, qu'une majorité de votants préfère A à B, qu'une autre préfère B à C et qu'une autre préfère C à A. Les décisions prises à une majorité populaire par ce mode de scrutin ne sont donc pas, dans ce cas, cohérentes avec celles que prendrait un individu supposé rationnel, car *le choix entre A et C ne serait pas le même selon que B est présent ou non*

40%	A	B	C
35%	B	C	A
25%	C	A	B

65% préfèrent A à B
75% préfèrent B à C
Et
60% préfèrent C à A!!!!

Le paradoxe de Condorcet n'arrive que très rarement

MODES DE SCRUTIN

- **La Méthode de Borda et les manipulations**

MODES DE SCRUTIN

Jean-Charles, chevalier de Borda, né le 4 mai 1733 à Dax et mort le 19 février 1799 à Paris, est un mathématicien, physicien, politologue et navigateur français.

- Il fait partie des soixante-douze savants dont le nom est inscrit sur la tour Eiffel.
- Il a donné son nom au lycée général et technologique de Borda de la ville de Dax.
- Le cercle de réflexion, un instrument de mesure, est aussi appelé « cercle de Borda ». À ne pas confondre avec le cercle répétiteur attribué parfois à ce même Borda, mais qui est l'œuvre d'Étienne Lenoir.
- Un musée porte son nom à Dax.
- Son nom a été réutilisé pour surnommer les élèves de l'École navale que l'on appelle les Bordaches.
- Un bâtiment hydrographique de la Marine Nationale porte son nom.
- L'astéroïde 175726⁹ porte le nom de Jean-Charles de Borda. Ce nom lui a été attribué par l'observatoire de Dax.
- Paris compte une petite rue Borda.
- Un cratère sur la Lune.
- Diverses statues dont une à Dax, place Thiers, une autre à l'École navale.



MODES DE SCRUTIN

PROBLEME DU COMPORTEMENT DES ELECTEURS

BORDA à la même époque que Condorcet avait imaginé un scrutin « parfait », mais susceptible de manipulations ou de vote stratégique, voici un exemple.

Imaginons un scrutin où chaque électeur donne une note entre 0 et 20 à chaque option « 20 signifiant qu'il adhéré parfaitement à l'option , « 0 » signifiant qu'il la rejette.

Pour le dilemme des Alliérins , par exemple, on pourrait imaginer que les électeurs donnent une note de 20 à leur propre ville et que pour les autres villes ils enlèvent 1 point tous les 5 kilomètres de distance, de sorte que les notes données par les électeurs seraient celles du tableau ci-dessous

Les notes que les différents électeurs donneraient sincèrement aux
différentes villes

Provenance de l'électeur	Note de N	Note de S	Note de Y
N	20	5	1
S	5	20	8
Y	1	8	20

MODES DE SCRUTIN

PROBLEME du comportement des électeurs(suite1)

Provenance de l'électeur	Note de N	Note de S	Note de Y
N	20	5	1
S	5	20	8
Y	1	8	20

- Tout d'abord, si les électeurs votaient sincèrement, les notes seraient celles du tableau ci-dessus. S gagnerait alors par une moyenne de 9,80 points($5.0,4+20.0,25+80,35$), suivi de N (9,60 points) et enfin Y (9,40 points).
- Mais comme les habitants de N sentent bien qu'ils risquent de finir seconds, ils peuvent décider de "**mentir**" en donnant à S une note de 0, bien que celle-ci ne corresponde pas à leur opinion véritable : dans ce cas en effet, la moyenne de S descend à 7,80 et c'est N qui gagne !
- Anticipant cette manœuvre, les habitants de Y se disent alors que c'est eux qui risquent de finir seconds... Du coup, ils décident de mentir à leur tour en donnant à N une note de 0 : cela fait descendre la moyenne de N à 9,25 et c'est maintenant Y qui gagne !
- Et, de stratagème en anticipation, on peut encore continuer longtemps comme cela..

MODES DE SCRUTIN

- PROBLEME DU COMPORTEMENT DES ELECTEURS(suite 2)
 - ce qui est sûr en tout cas, c'est que cette possibilité de voter un suffrage mensonger afin d'obtenir une vainqueuse qu'on préfère à celui que donnerait un suffrage sincère (ce que nous appellerons une manipulation) va complètement dévoyer la méthode en incitant les électeurs à donner des notes n'ayant que peu de rapport avec leur opinion véritable. Une anecdote raconte que le mathématicien français [Jean-Charles de Borda](#), qui dans un ouvrage de 1770 avait défendu une méthode proche répondit à Condorcet qui lui objectait la vulnérabilité de celle-ci à la manipulation : « ma méthode est faite pour des gens honnêtes ».

MODES DE SCRUTIN

- **Paradoxe d'Arrow**

MODES DE SCRUTIN

PARADOXE D'ARROW:



Kenneth Joseph Arrow, né le 23 août 1921 à New York et mort le 21 février 2017 à Palo Alto, est un économiste américain. Il est co-titulaire, avec John Hicks, du prix dit Nobel d'économie en 1972. Il est considéré comme l'un des fondateurs de l'École néoclassique moderne

34%	H	S	M
32%	S	H	M
34%	M	S	H

- Au premier tour, Het M passent
- Au deuxième tour H est élu($34+32=66\%$)

37%	H	S	M
32%	S	H	M
31%	M	S	H

- Au premier tour Het S Passent
- Au second tour S est élu($32+31=63\%$)

MODES DE SCRUTIN

- **Autre exemple du paradoxe d'arrow**

34%	H	S	M
32%	S	H	M
34%	M	S	H

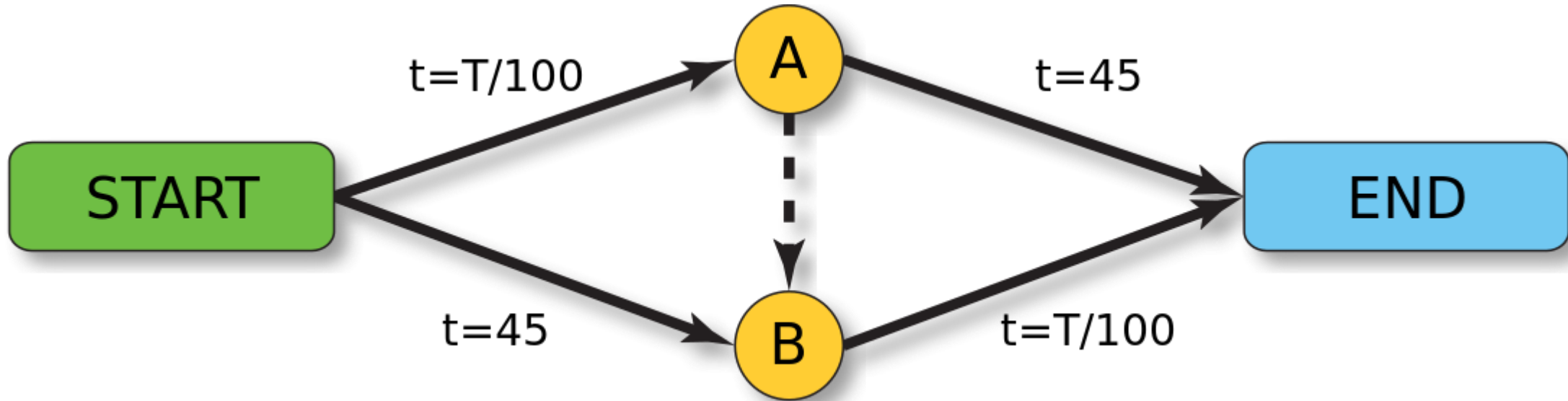
Au premier tour H et M Passent
Au second tour, H est élu

37%	H	S	M
32%	S	H	M
31%	M	S	H

H et S passent au premier tour
Au second tour S est élu

PARADOXE DE BRAESS

En [mathématiques](#), et plus précisément en [théorie des jeux](#), le **paradoxe de Braess** énonce que l'ajout d'une nouvelle route dans un [réseau routier](#) peut réduire la performance globale, lorsque les entités se déplaçant choisissent leur route individuellement. Cela provient du fait que l'[équilibre de Nash](#) d'un tel système n'est pas nécessairement [optimal](#). Ce paradoxe a été mis en évidence en 1968 par le mathématicien [Dietrich Braess](#)



T = le nombre de voyageurs

t = temps mis par un voyageur pour parcourir une voie

MODES DE SCRUTIN

- **PARADOXE DE BRAESS (suite)**

On recalcule l'équilibre de Nash lorsqu'on ajoute une route « rapide » A vers B et on démontre à l'aide de calculs que le nouvel équilibre est « moins bon que le précédent

MODES DE SCRUTIN

PARADOXE DE BRAESS

- Le paradoxe de BAESS n' a jamais été vérifié expérimentalement, cependant à Seoul, Stuttgart, New York, Londres on a constaté que le trafic a été amélioré en supprimant des routes
- Les managers que vous êtes avez surement pratiqué le paradoxe de BAESS en supprimant un poste et.....en ne remplaçant pas si personne (employés et clients) ne rôle
- Plus sérieusement
- Une augmentation de la ressource peut entrainer une dégradation
- Une diminution de la ressource peut entrainer une amélioration
- Contrairement à la main invisible d'Adam Smith, le laisser faire ne conduit pas à l'optimum

MODES DE SCRUTIN

COMPLEMENTS:

Théorème de Gibbard-Satterthwaite (1973) :

Supposons que les types de suffrages possibles correspondent à classer par ordre de préférence les différentes options. Alors, quelle que soit la méthode démocratique pour déterminer l'option vainqueur à partir des votes des électeurs, dès qu'il y a au moins 3 options, on peut trouver une situation dans laquelle certains électeurs ont intérêt à voter un suffrage qui ne reflète pas leur opinion véritable.

Théorème du «référendum »

- 1. Supposons que nous sommes en présence d'un référendum (les options étant appelées « X » et « Y ») et qu'il y a deux types de suffrages possibles : « je préfère X » et « je préfère Y ». Alors : La méthode de la majorité est robuste à la manipulation, c'est-à-dire que les électeurs ont toujours intérêt à exprimer leur opinion véritable ;*
- 2. Cette méthode de la majorité est la seule méthode démocratique qui soit robuste à la manipulation*

MODES DE SCRUTIN



MODES DE SCRUTIN



MODES DE SCRUTIN

- **Jugement Majoritaire**

MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE



Le **jugement majoritaire** est un mode de scrutin inventé par deux chercheurs français du CNRS, Michel BALINSKI (1933-2019) et Rida LARAKI(1974). Cette méthode a été développée dans un livre paru chez MIT Press en 2011.



MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE

- Le **scrutin majoritaire** désigne le mode de scrutin officiel actuel qui consiste, dans une élection à X candidats, à demander à l'électeur de choisir 1 candidat(e) parmi les X possibles ;
- Le **jugement majoritaire** désigne le mode de scrutin par lequel, dans une élection à X candidats, il est demandé à l'électeur d'évaluer chacun(e) des candidat(e)s en leur donnant une mention allant de **Très bien à A rejeter**.

■

:	Très bien	Bien	Assez bien	Passable	Insuffisant	À rejeter
Candidat A						X
Candidat B		X				
Candidat C						X
Candidat D				X		

- Un électeur peut donner la même mention à plusieurs candidats.
- Les candidats non évalués reçoivent la mention « À rejeter. »

MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE

- Au décompte, on totalise pour chaque candidat les appréciations reçues et on présente la part que chaque appréciation représente dans les votes exprimés. C'est son « profil de mérite »

Candidat	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable	Insuffisant	À Rejeter	TOTAL
A	17,42 %	21,28 %	19,71 %	9,12 %	17,63 %	14,84 %	100 %
B	17,05 %	20,73 %	12,95 %	13,42 %	11,58 %	24,27 %	100 %
C	10,00 %	10,00 %	15,00 %	15,00 %	25,00 %	25,00 %	100 %

MODES DE SCRUTIN

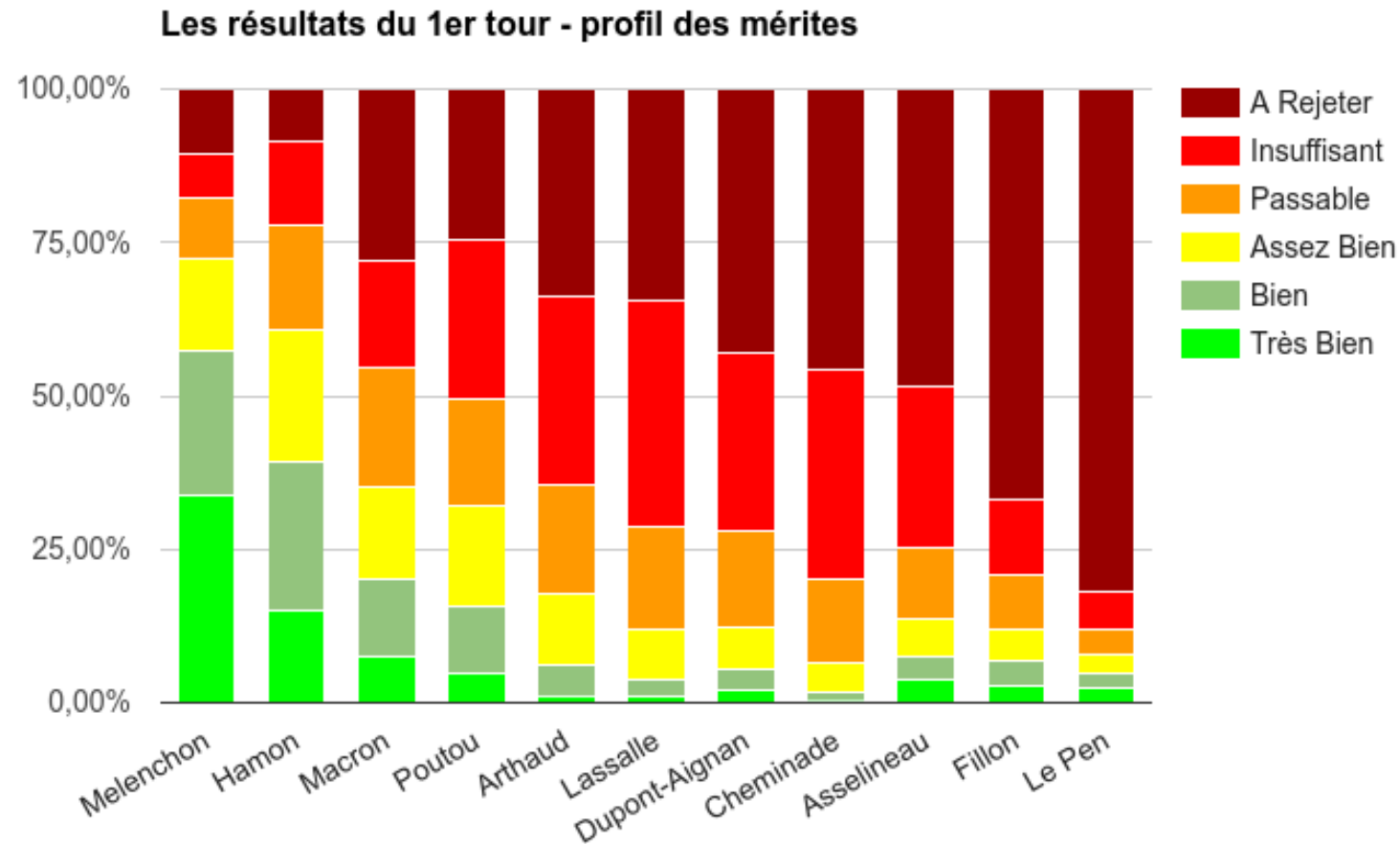
JUGEMENT MAJORITAIRE

Personnalités présentées au vote	classement	mention majoritaire	Très bien		Bien		Assez Bien		Passable		Insuffisant(e)		Total	
Christiane Taubira	1	Bien	194037	49,41%	70751	18%	45866	11,68%	31067	7,91%	51017	12,99%	392738	100%
Yannick Jadot	2	Assez Bien	84700	21,57%	90745	23,11%	80802	20,57%	61042	15,54%	75449	19,21%	392738	100%
Jean-Luc Mélenchon	3	Assez Bien	80482	20,49%	60195	15,33%	65707	16,73%	71822	18,29%	114532	29,16%	392738	100%
Pierre Larrousurou	4	Passable	52513	13,37%	57055	14,53%	76256	19,42%	71124	18,11%	135790	34,58%	392738	100%
Anne Hidalgo	5	Passable	24865	6,33%	52450	13,36%	81296	20,70%	93471	23,80%	140656	35,81%	392738	100%
Charlotte Marchandise	6	Passable	13380	3,41%	35062	8,93%	76935	19,59%	85911	21,87%	181450	46,20%	392738	100%
Anna Agueb-Porterie	7	Insuffisant(e)	11216	2,86%	28837	7,34%	71458	18,19%	82673	21,05%	198554	50,56%	392738	100%

MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE

Présentation des données avec un exemple fictif (En traçant la médiane on voit que c'est Mélenchon qui gagne!!!!)



MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE

- Avec le jugement majoritaire, les citoyens ont la possibilité de donner un avis **gradué** sur **chacun** des candidats. La différence est énorme car elle permet aux citoyens d'exprimer leur opinion complète sur les candidats, ce qui rend caduque le concept même de "vote utile" et limite grandement le sentiment de frustration électorale.
- Le jugement majoritaire au contraire ne souffre pas de ce défaut. Avec le jugement majoritaire, les accords et rapprochements entre candidats perdraient de leur influence et les candidats seraient obligés de faire des campagnes beaucoup plus axées sur leurs programmes et leurs idées... ce qui serait probablement beaucoup plus intéressant pour les citoyens !
- Le jugement majoritaire fait disparaître le concept de « petit candidat », ce serait donc une avancée démocratique importante, d'autant plus qu'on peut penser que cela inciterait les media à répartir leur couverture médiatique des candidats de manière plus homogène qu'actuellement.

MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE

❖ Le jugement majoritaire est moins sensible aux manipulations (vote stratégique) et rend donc le paradoxe d'ARROW extrêmement rare: cela est dû au fait que le jugement majoritaire fonctionne par une médiane, et pas par une moyenne. Et on sait que la médiane est beaucoup plus robuste que la moyenne.

❖ Ainsi prenons l'exemple suivant:

Excellent:9%;TB:14%;B:16%;AB:15%;PASSABLE:18%;Insuffisant:15%; a Rejeter:13%

La mention Majoritaire sera :Assez Bien:54%

Imaginons que vous vouliez favoriser votre candidat préféré pour lequel vous avez voté « Bien » et que vous le mettiez « très bien » voire « excellent » pour le favoriser, cela ne changera absolument pas le résultat.....

MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE

❖ CAS DES EX-AEQUO POUR LE JUGEMENT MAJORITAIRE:

Imaginons que les deux meilleurs candidats aient obtenu la même mention majoritaire, disons « assez bien », Comment les départager?

Une manière assez simple consiste à simplement déclarer vainqueur celui dont le pourcentage cumulé de mentions supérieures ou égales (AB,B,TB et Excellent) est le plus élevé.

Cependant Laraki et Balinski ont proposé une méthode un peu compliquée qui consiste à nuancer les mentions

❖ Prenons un Candidat; considérons le pourcentage de gens qui lui ont attribué une mention strictement meilleure, ici (B,TB et Excellent) et comparons le au pourcentage de gens qui lui ont attribué une mention strictement inférieure, ici(Passable, insuffisant, à rejeter)

Si le premier est plus élevé , la mention du candidat est nuancée en « + »

Si le second est plus élevé, la mention du candidat est nuancée en « - »

Et, bien entendu , la mention « + » bat la mention « - »

MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE

❖ CAS DES EX-AEQUO POUR LE JUGEMENT MAJORITAIRE(suite)

En cas de nouvelle égalité,

- ☐ Pour une égalité de mentions « + », on regarde le pourcentage de gens ayant attribué une mention strictement supérieure, celui avec le plus gros pourcentage gagne
- ☐ Pour une égalité de mentions « - », On regarde le pourcentage de gens ayant attribué une mention strictement inférieure, dans ce cas , celui avec le pourcentage le plus faible gagne

MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE

Premiers soutiens

- Au Canada, Raymond Côté a défendu le mode de scrutin par jugement majoritaire en témoignant le 22 septembre 2016 devant le Comité spécial sur la réforme électorale de la Chambre des communes du Canada et en déposant un rapport.
- Le jugement majoritaire figure parmi les 15 propositions « en faveur du bonheur du citoyen » de la fabrique Spinoza²⁷ pour la présidentielle de 2017.
- Le jugement majoritaire fait partie des modes de scrutins envisagés par Gérard Larcher pour l'organisation d'un « système de départage » devant désigner le candidat du parti français Les Républicains à l'élection présidentielle de 2022. Cette solution lui a été proposée par l'association « Mieux Voter », mais cela n'a finalement pas été retenu, au profit d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours classique.
- Sandrine Rousseau, membre du parti français Europe Écologie Les Verts, soutient le jugement majoritaire comme mode de scrutin pour la primaire du parti en 2021.

MODE DE SCRUTIN

JUGEMENT MAJORITAIRE

- Soutiens(suite)
- À l'occasion de la primaire présidentielle socialiste de 2011 puis de l'élection présidentielle française de 2012, le site Slate.fr a développé un outil permettant de tester en ligne le jugement majoritaire.
- En 2016, LaPrimaire.org utilise le jugement majoritaire pour sélectionner sa « candidate citoyenne » Charlotte Marchandise. Plus de 33 000 électeurs ont voté³². C'est la première utilisation du jugement majoritaire pour une élection populaire.
- En novembre 2019, le parti politique français La République en marche annonce l'adoption du jugement majoritaire pour l'élection de ses cadres locaux et la prise de décision interne.
- En 2020, une consultation au jugement majoritaire est organisée autour des 149 propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat. Elle a recueilli plus de 1,8 Million de votes de la part de plus de 28 000 participants.
- En 2021, la Ville de Paris adopte le jugement majoritaire pour déterminer les lauréats du Budget Participatif. Lors de la première édition, 106 000 personnes ont voté suivant ce mode de scrutin.
- L'association « 2022 ou jamais », organisatrice de la primaire populaire, met en œuvre le jugement majoritaire pour le scrutin des 27 au 30 janvier 2022 en vue de l'élection présidentielle de la même année. 392 738 personnes ont participé à ce scrutin selon les organisateurs ce qui en fait le plus important processus de désignation d'un candidat à l'élection présidentielle 2022

MODES DE SCRUTIN

PARTIE 2

LES GRANDES FAMILLES DE MODE DE SCRUTIN

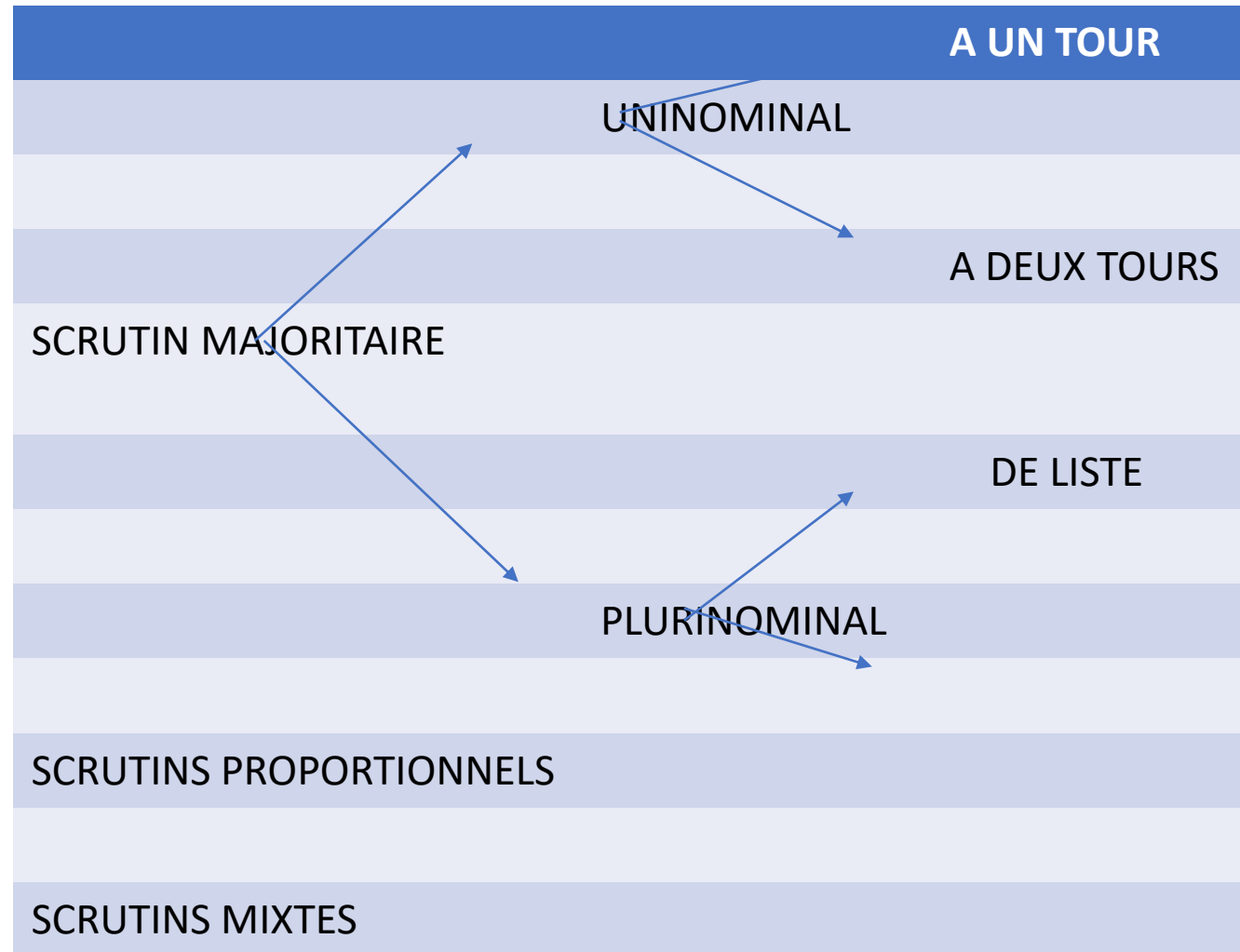
MODES DE SCRUTIN

- Il existe principalement trois grandes familles de « modes de scrutin ».
 - Les modes de **Scrutin Majoritaire** où le candidat ou la liste de candidats arrivé premier gagne tout.
 - Les modes de **Scrutin Proportionnel** qui s'efforcent d'attribuer des représentants à toutes les formations politiques en fonction de leurs résultats.
 - Les modes de **Scrutin Mixtes** qui combinent les effets des deux précédents modes de Scrutin.
- Remarques
 - Les modes de Scrutin par tirage au sort (i.e.: choix des jurés d'une cour d'assises.....) ou de scrutin à main levée ne seront pas décrits
 - D'une manière générale, dans cette deuxième partie ne seront décrits principalement que les modes de Scrutin ayant servis dans le cadre d'élections au suffrage universel masculin et féminin.

RESULTAS ELECTORAUX FICTIFS qu'on va utiliser dans cet exposé

		%
Parti A ou Candidat A	49000	41,5%
Parti B ou Candidat B	35000	32,2%
Parti C ou Candidat C	22000	15,6
Parti D ou Candidat D	9000	7,6%
Total	118000	100%

MODES DE SCRUTIN



MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN UNINOMINAL MAJORITAIRE A UN TOUR

	Voix	%	Résultat
Candidat A	49 000	41,5 %	ÉLU
Candidat B	38 000	32,2 %	Battu
Candidat C	22 000	18,6 %	Battu
Candidat D	9 000	7,6 %	Battu
TOTAL	118 000	100 %	

Avantage Pratique:

L'extrême simplicité de ce système permet une mise en place économe.

Il comporte également peu de règles, faciles à assimiler :

- ❖ un vote unique par électeur.
- ❖ le candidat avec le plus de votes est élu

- Le scrutin uninominal majoritaire à un tour est le Système électoral pour lequel il est le plus simple de déterminer l'option gagnante à partir des votes.
- L'électeur doit choisir un candidat parmi plusieurs. On compte alors le nombre de voix obtenues par chaque candidat. Celui qui recueille le plus de voix (majorité relative) remporte les élections.
- Ce système de vote est utilisé pour l'élection du président de la République dans certains pays
- On le retrouve aussi lors d'élections parlementaires ou législatives dans le vote par circonscriptions comme au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Canada

.....

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN UNINOMINAL MAJORITAIRE A UN TOUR(suite)

- Ce mode de scrutin déforme les résultats d'une élection en permettant une répartition des sièges entre les différents partis très différente de l'expression de la volonté du corps électoral. Il se peut même qu'un parti majoritaire en voix se retrouve minoritaire en sièges, comme cela s'est produit au Royaume-Uni lors des élections de 1951 : les travaillistes, avec 48,8 % des suffrages exprimés, ont obtenu 295 sièges, contre 302 aux conservateurs qui n'avaient pourtant rassemblé que 44,3 % des voix.
- On dit aussi que ce système pose un problème de représentativité(discutable?)L'élu peut se révéler minoritaire (une majorité d'électeurs ayant voté contre lui ou n'ayant pas voté pour lui) exemple :A(25%),B(22%),C(19%)D(18%),C(16%):A est élu , cependant 75% des électeurs ont voté contre lui.
- le scrutin uninominal majoritaire conduit à un système comportant deux partis majoritaires, Ce système pousse les électeurs à voter contre le/les partis qui leur sont opposés politiquement en préférant un parti rival plus susceptible d'être élu.(vote utile)
- Ce système conduit à une augmentation du taux d'abstention.
- Ce système est tributaire de la délimitation des circonscriptions électorales(***gerrymandering*** (découpage électoral partisan ou encore charcutage électoral ayant pour objectif de donner l'avantage à un parti, un candidat ou un groupe donné)

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL A DEUX TOURS

	Voix	%	Résultat
Candidat A	49 000	41,5 %	Admis au second tour
Candidat B	38 000	32,2 %	Admis au second tour
Candidat C	22 000	18,6 %	Éliminé
Candidat D	9 000	7,6 %	Éliminé

■ Principe:

1. Au premier tour, l'électeur doit choisir un candidat parmi plusieurs. On compte alors le nombre de voix obtenues par chaque candidat. Si un candidat recueille la [majorité absolue](#) (plus de 50 % des suffrages exprimés et au moins le quart du nombre des électeurs inscrits), il est élu. Sinon, on organise un second tour, généralement une ou plusieurs semaines plus tard, avec souvent un nombre plus réduit de candidats ;
2. Au deuxième tour, le candidat qui recueille le plus de voix ([majorité relative](#)), parmi les suffrages exprimés, est élu.

■ Mise en œuvre en France:

- Lors des élections législatives ou des élections des conseillers départementaux, ne peuvent se maintenir au second tour que les candidats ayant obtenu les voix d'au moins 12,5 % des inscrits ou, à défaut, les deux candidats arrivés en tête.
- Lors de l'[élection présidentielle](#), seuls peuvent se maintenir au second tour les deux candidats arrivés en tête sauf si un candidat obtient la majorité absolue (plus de 50 %).
- Certaines élections se font en plusieurs tours (exemple: élection du président de l'assemblée nationale en trois tours)

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL A DEUX TOURS(suite 1)

- le scrutin majoritaire à deux tours a des effets déformateurs sur la transcription des voix en sièges.(comme pour le scrutin uninominal à un tour)
- Des alliances ou accords entre partis de sensibilité proche permettent cependant à de petits partis d'envoyer quelques députés siéger à la chambre basse, comme c'est le cas en France avec le Parti communiste français, qui jouit encore de ses alliances avec « la gauche », et plus encore avec le Nouveau centre, qui ne doit la formation de son groupe parlementaire qu'à ses alliances avec « la droite républicaine ». Ce mode de scrutin sanctionne en revanche durement les partis ne **bénéficiant d'aucune alliance** : lors des élections législatives françaises de 1997, le Front national, avec environ 15 % des suffrages exprimés, n'avait obtenu qu'un seul siège. En 2007, le Mouvement démocrate, avec 7,6 % des suffrages exprimés, n'a eu que 3 sièges sur 577 à l'Assemblée nationale.
- Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours ne respecte pas le [critère de Condorcet](#) (rappel)
- Le scrutin majoritaire à deux tours a des effets systémiques significatifs.(rappel)

MODES DE SCRUTIN

	Voix	
Chirac	19,9%	
Le Pen	16,9%	
Jospin	16,2%	
Chevènement	5,3%	
C . Taubira	2,3%	

- En 2002(élection présidentielle française)
- Chirac et Le Pen sont au second tour et Chirac est élu
- Sans la présence de candidats proches du camp de Jospin, Jospin aurait peut être été l'élu?

G . Bush(P)	37%	
Clinton	43%	
Ross Perrot	19%	

EN 1992(élection présidentielle américaine).

- Clinton a été élu
- Sans la présence d'un candidat proche de son camp, G. Bush père aurait été peut être l'élu?

MODES DE SCRUTIN

- EFFETS SYSTEMIQUES

34%	H	S	M
32%	S	H	M
34%	M	S	H

Au premier tour H et M Passent
Au second tour, H est élu

37%	H	S	M
32%	S	H	M
31%	M	S	H

H et S passent au premier tour
Au second tour S est élu

MODES DE SCRUTIN

LE VOTE ALTERNATIF

- Le vote alternatif, est un système électoral à **préférences multiples ordonnées**, qui satisfait lui aussi à l'exigence de la majorité absolue. Les électeurs votent pour des candidats dans des circonscriptions où un seul siège est à pourvoir, mais au lieu de voter pour un seul d'entre eux, ils doivent les **classer** par ordre de préférence sur leur bulletin. Lors du dépouillement, on classe d'abord les bulletins en fonction des premières préférences : si un candidat réunit une majorité absolue de ces premières préférences, il est élu. Sinon le candidat arrivé dernier est éliminé et ses bulletins sont répartis entre les autres candidats suivant les secondes préférences desdits bulletins. On continue le processus jusqu'à ce qu'un candidat recueille la majorité absolue des suffrages. **Ce système se rapproche donc de celui du scrutin uninominal à plusieurs tours, sauf qu'il évite aux électeurs de se déplacer autant de fois, en incluant directement un processus d'élimination.**
- Ce mode de scrutin sert à l'élection des **députés australiens** depuis 1919. Il permet à des partis alliés de se présenter séparément devant les électeurs, mais sans affaiblir leurs chances de coalition, comme c'est le cas en [Australie](#) avec les deux partis de droite (Parti libéral et Parti national). En outre les électeurs des petits candidats ne perdent pas leurs votes, puisqu'ils concourent eux aussi à la désignation des principaux candidats grâce à leurs préférences suivantes. Comme pour le scrutin uninominal à un tour, le découpage électoral peut engendrer des risques de [contradiction](#) entre la victoire en voix et celle en sièges. Le vote alternatif déforme le vote populaire de la même manière que le scrutin uninominal à un tour : aux élections fédérales australiennes de 2007, les Verts, avec 7,5 % des suffrages exprimés, n'ont obtenu aucun siège, contrairement au Parti national qui en a eu plusieurs avec un score moins important, profitant de son alliance avec le Parti libéral.

MODES DE SCRUTIN

LE VOTE ALTERNATIF (suite1)

Exemple d'un premier tour du vote alternatif

	Nombre de 1 ^{er} choix	%	Résultat
Candidat A	49 000	41,5 %	Peut recevoir des voix lors du 2 ^e décompte
Candidat B	38 000	32,2 %	Peut recevoir des voix lors du 2 ^e décompte
Candidat C	22 000	18,6 %	Peut recevoir des voix lors du 2 ^e décompte
Candidat D	9 000	7,6 %	Éliminé
TOTAL	118 000	100 %	

Exemple d'un deuxième tour du vote alternatif

	Nombre de 1 ^{er} choix	Nombre de 2 ^e choix des votes au candidat D	Nombre de voix total	%	Résultat
Candidat A	49 000	5 000	54 000	45,76 %	Peut recevoir des voix lors du 3 ^e décompte
Candidat B	38 000	2 000	40 000	33,90 %	Peut recevoir des voix lors du 3 ^e décompte
Candidat C	22 000	2 000	24 000	20,34 %	Éliminé
TOTAL	109 000	9 000	118 000	100 %	

MODES DE SCRUTIN

LE VOTE ALTERNATIF (suite2)

Exemple d'un troisième tour de vote alternatif

	Nombre de 1 ^{er} choix	Nombre de 2 ^e choix des votes au candidat D	Nombre de 2 ^e ou de 3 ^e choix des votes au candidat C	Nombre de voix total	%	Résultat
Candidat A	49 000	5 000	4 000	58 000	49,15 %	Battu
Candidat B	38 000	2 000	20 000	60 000	50,85 %	ÉLU
TOTAL	87 000	7 000	24 000	118 000	100 %	

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN MAJORITAIRE PLURINOMINAL

- Le **scrutin majoritaire plurinominal** est un système électoral dans lequel plusieurs personnes sont élues au cours d'un même scrutin (scrutin plurinominal) et où les candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus (scrutin majoritaire)
- Il existe plusieurs formes de scrutin plurinominal majoritaire :
 - les candidats peuvent se présenter seuls , dans ce cas les électeurs peuvent disposer :
 - d'une seule voix (vote unique non transférable) ;
 - d'un nombre de voix inférieur au nombre de sièges à pourvoir (vote limité) ;
 - d'un nombre de voix égal au nombre de sièges à pourvoir (vote cumulatif) ;
 - de points qu'ils peuvent distribuer entre les candidats (cas général du vote cumulatif)
 - ou
 - sur une liste (scrutin de liste majoritaire).
 - les listes peuvent être :
 - ouvertes
 - ou
 - bloquées,

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN MAJORITAIRE PLURINOMINAL(suite1)

- Nous nous limiterons à la description du
 - Vote unique non transférable
 - Et
- Du scrutin de liste majoritaire(listes ouvertes ou bloquées)

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN MAJORITAIRE PLURINOMINAL

Vote unique non transférable(VUNT)

- chaque électeur vote pour un candidat, mais à la différence du système majoritaire uninominal, il y a plus d'un siège à pourvoir dans chaque circonscription électorale.
- Les candidats dont le total des votes est le plus élevé obtiennent ces sièges.
- Le VUNT peut poser un défi aux partis politiques. Par exemple, dans une circonscription avec quatre représentants, un candidat ayant obtenu à peine plus de 20 % des votes est assuré d'être élu. Un parti ayant obtenu 50 % des votes pourrait ainsi s'attendre à gagner deux sièges dans une circonscription avec quatre représentants, ce qui se produira si chaque candidat obtient 25 % des suffrages. Cependant, si un candidat obtient 40 % et le second 10 %, ce dernier pourrait ne pas être élu. Si le parti présente trois candidats, il existe un danger que le vote se divise, diminuant la probabilité que le parti gagne deux sièges
- Les partis doivent prendre en compte des questions stratégiques complexes concernant la gestion des nominations et du vote; présenter un trop grand nombre de candidats peut s'avérer aussi improductif que d'en présenter trop peu, et le parti doit absolument chercher à discipliner ses électeurs afin qu'ils répartissent leurs votes de manière équitable entre tous les candidats du parti
- Le VUNT est très peu utilisé : Jordanie, Japon
-

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN MAJORITAIRE PLURINOMINAL Vote unique non transférable(VUNT)

	Voix	%	Sièges obtenus
Parti A	49 000	41,5 %	8
Parti B	38 000	32,2 %	0
Parti C	22 000	18,6 %	0
Parti D	9 000	7,6 %	0
TOTAL	118 000	100 %	8

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN MAJORITAIRE PLURINOMINAL

scrutin de liste majoritaire(listes bloquées)

- Ce scrutin est utilisé, pour l'élection d'un certain nombre de leurs députés (tous ou partie) en Côte d'Ivoire, à Djibouti, à Singapour, en Équateur et au Sénégal et souvent en complément d'un vote par circonscriptions quand une circonscription doit pourvoir plusieurs sièges.
 - En France, il est proposé pour les élections départementales dans le cadre de binômes permettant d'assurer la parité homme-femme.
 - Il est également utilisé pour l'élection des grands électeurs dans le cadre de l'élection présidentielle américaine.
- Mise en œuvre.
- Chaque parti propose une liste de candidats. L'électeur choisit une liste. La liste ayant obtenu une majorité de voix est la liste gagnante et obtient tous les sièges.
- On peut avoir un scrutin majoritaire simple où la liste est élue à la majorité relative au premier tour, ou bien un scrutin majoritaire à deux tours où la liste doit être élue à la majorité absolue au premier tour ou relative au second tour
 - Ce système amplifie l'influence des grands partis et diminue celle des partis moyens. Il est utile pour dégager une majorité forte. Lorsque les règles de constitution de liste obligent à une représentation des minorités ou des femmes, ce vote permet l'attribution de sièges à ces minorités plus facilement qu'un autre .

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN MAJORITAIRE PLURINOMINAL

scrutin de liste majoritaire(listes bloquées)

Commentaire sur l'élection des grands électeurs en Amérique

- Le nombre de sièges varie considérablement d'un État à un autre, mais le mode de scrutin est le même presque partout : le parti arrivé en tête dans l'État remporte tous les sièges en jeu, sauf dans les États de Maine et de Nebraska, où le gagnant de chaque district électoral remporte un des sièges de l'État (par exemple, en 2008 un des 5 grands électeurs du Nebraska a voté pour Barack Obama bien que John McCain soit arrivé largement en tête dans l'État). Il est donc possible qu'un candidat à la présidence américaine, bien qu'étant dépassé par son concurrent en termes de suffrages exprimés par les électeurs eux-mêmes, soit tout de même élu car ayant le soutien d'un plus grand nombre de grands électeurs. C'est ce qui s'est produit, notamment, lors de l'élection présidentielle des États-Unis d'Amérique 2000 : le candidat républicain, George W. Bush, a été élu par 271 grands électeurs alors qu'il n'avait recueilli que 47,9 % des votes populaires, contre 48,4 % au démocrate Al Gore, qui n'avait reçu le soutien que de 266 grands électeurs.

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN MAJORITAIRE PLURINOMINAL

scrutin de liste majoritaire(Listes ouvertes)

- C'est un scrutin utilisé pour les conseillers municipaux des communes de communes de moins de 1000 habitants
- au premier tour, des candidats sont élus s'ils ont obtenu la [majorité absolue](#) des suffrages exprimés et le vote d'[au moins le quart](#) des électeurs inscrits ;
- si tous les postes ne sont pas pourvus ,un second tour est organisé, dans lequel la majorité relative suffit. Tous les candidats présents au premier tour sont admis à se présenter au second tour,. De nouvelles candidatures peuvent être déclarées uniquement si le nombre de candidats est inférieur au nombre de poste à pourvoir. Au second tour, la [majorité relative](#) suffit. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé lorsque tous ne peuvent être élus compte tenu du nombre de sièges à pourvoir⁶.
- Depuis la réforme du 17 mai 2013,. Les suffrages sont comptabilisés individuellement, et le [panachage](#) est autorisé : les électeurs ont le droit de ne pas respecter les listes de candidats, en votant pour des candidats issus de listes différentes

MODES DE SCRUTIN

UN PEU D'HISTOIRE

- Le scrutin majoritaire à un tour fut introduit en 1265 pour l'élection des parlementaires britanniques
- A la fin du 19eme siècle, les systèmes parlementaires utilisent principalement le système majoritaire à un tour (pays anglo saxons) ou le système majoritaire à deux tours(France,) rejoints en 1900 par la suisse qui abandonne son système majoritaire à trois tours.
- Sous l'influence de l'Eglise catholique, favorable plutôt à l'unanimité, l'exigence de la **majorité absolue** a fini par s'imposer dans certains pays, et..... le scrutin à deux tours a fait son apparition.
- Cependant les cardinaux élisent le pape à la majorité des deux tiers et non à l'unanimité inaccessible.
.....
- Plusieurs élections comportent un nombre de tours pouvant être grand
 - Présidence de la 3eme et 4eme république française
 - Election du Pape
 - Présidence des deux assemblées françaises (trois tours)
 -

MODES DE SCRUTIN

scrutins proportionnels (introduction)

Au milieu du XIX^e siècle, se fondant sur les travaux de mathématiciens ayant tenté de mettre au point diverses formules proportionnelles de traduction des voix en sièges, plusieurs philosophes politiques comme Thomas Hare et John Stuart Mill ont porté l'idée de la proportionnalité

- Les défenseurs de la représentation proportionnelle ont en général toujours eu deux types d'arguments.
 - **D'une part, l'injustice du système majoritaire, qui ne permet pas aux minorités d'être représentées au sein des assemblées délibérantes.**
 - **D'autre part, la capacité de la représentation proportionnelle à permettre la formation de gouvernements de coalition, sur la base d'une majorité parlementaire pluri partisane, plus modérés et plus consensuels que des gouvernements mon partisans**
- **Au début du siècle dernier, les partis conservateurs ou issus de milieux bourgeois, défendaient ardemment ce mode de scrutin, pensant que la représentation proportionnelle permettrait de freiner la montée du mouvement ouvrier qui pourrait obtenir, avec une majorité relative de suffrages, une majorité absolue de sièges dans le cadre d'élections au scrutin majoritaire**
- Mais ce succès fut de courte durée. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la représentation proportionnelle fut mise en cause par certains pour avoir permis la montée du **Parti national-socialiste** en Allemagne
- Au sortir du second conflit mondial, la représentation proportionnelle avait donc été délaissée par les démocraties occidentales.
- Il faudra attendre les années 1990 pour qu'elle regagne du crédit dans cette partie du monde, notamment dans un souci croissant d'être en mesure de représenter la **société dans sa diversité**
- Il était alors intéressant de tenter de concilier les avantages de la représentation proportionnelle et ceux des autres modes de scrutin, notamment le scrutin uninominal. Des systèmes mixtes ont peu à peu vu le jour (voir plus loin)

MODES DE SCRUTIN

La représentation proportionnelle à scrutin de liste (RPSL)

- Encore appelé système proportionnel ou scrutin proportionnel, la RP peut se définir comme une famille de modes de scrutin caractérisée par la répartition des sièges aux élus en proportion des voix obtenues par chacun. Le but ici est de favoriser l'équité entre les partis politiques en donnant la coloration la plus exacte de la volonté des électeurs au sein des assemblées élues. Son mode de scrutin historique et le plus répandu est la représentation proportionnelle à scrutin de liste (RPSL)
- La RPSL ou proportionnelle pure est un mode de scrutin caractérisé par ses nombreuses variantes dotées de procédés d'attribution des sièges à opérations multiples.
- La première opération de partage des voix dans la RPSL peut se faire selon deux techniques.
- La première opération de partage des voix dans la RPSL est appelée technique du quotient électoral (QE). Ici, on divise le nombre de SVE (suffrages valablement exprimés) par le nombre de sièges à pourvoir au sein de la circonscription, le chiffre obtenu est appelé quotient électoral. Ainsi, autant de fois qu'une liste contient ce chiffre, autant de sièges lui sont octroyés
- La deuxième technique est appelée technique du quotient national (QN). Pour l'obtenir, on divise l'ensemble des SVE dans tous le pays par le nombre de sièges disponibles à l'assemblée nationale. Ensuite, autant de fois qu'un parti contient ce QN dans ses suffrages obtenus sur l'ensemble du territoire, autant de sièges lui seront attribués

MODES DE SCRUTIN

La représentation proportionnelle à scrutin de liste (RPSL)(suite)

- La seconde opération de partage intervient pour résoudre le problème du reste des voix
- La première technique est celle des plus **grands restes**, après soustraction des voix utilisées dans le premier partage on classe les listes en présence par ordre décroissant et on attribue les sièges encore disponibles suivant l'ordre de classement. Cette méthode est favorable aux petits partis. Elle donne parfois lieu à des paradoxes mathématiques, dus à l'évolution capricieuse des restes de voix
- La deuxième technique appelée technique de la **plus forte moyenne**. on conserve à chaque liste ses suffrages initialement obtenus mais on lui ajoute un siège fictif en plus de celui obtenu après la répartition précédente. On divise alors ses suffrages de départ par son nombre de siège fictif (nombre de sièges obtenu à la répartition précédente + 1) et on obtient la moyenne recherchée. On classe alors par ordre décroissant les moyennes de toutes les listes en présence et celle possédant la plus forte moyenne emporte un siège. On répète l'exercice autant de fois qu'il y a de sièges à pourvoir en utilisant à chaque fois les suffrages initiaux de chaque liste divisés par le nombre de siège obtenu par chacune d'elle au cours de la répartition précédente majoré d'un siège fictif. Cette méthode favorise nettement les grands partis, phénomène qui a tendance à être amplifié par le nombre de sièges à pourvoir au sein de l'espace électoral dans lequel il est appliqué : moins il y a de sièges à pourvoir, plus les grands partis sont favorisés.

•

MODES DE SCRUTIN

Exemple de la méthode de répartition des plus forts restes					
Partis	Suffrages exprimés	Sièges au quotient	Restes de voix	Sièges aux restes	Total
Parti A	49 000	3	4 750	0	3
Parti B	38 000	2	8 500	1	3
Parti C	22 000	1	7 250	0	1
Parti D	9 000	0	9 000	1	1

	Parti A	Parti B	Parti C	Parti D
Score	49 000	38 000	22 000	09 000
<u>Diviseur</u> électoral (Sièges/votes valables)	14 750	14 750	14 750	14 750
Sièges directs	3	2	1	0
Première moyenne (Score/Sièges +1)	12 250 (49 000/4)	12 666 (38 000/3)	11 000 (22 000/2)	9 000 (9 000/1)
Premier siège supplémentaire	0	1	0	0
Deuxième moyenne (Score/Sièges +1)	12 250 (49 000/4)	09 500 (38 000/4)	11 000 (22 000/2)	9 000 (9 000/1)
Deuxième siège supplémentaire	1	0	0	0
Total	4	3	1	0

MODES DE SCRUTIN

SCRUTINS MIXTES

- Remarque:

Il faut noter que l'on peut appréhender le système mixte comme un système électoral combinant des aspects d'une représentation majoritaire et ceux d'une représentation proportionnelle. Ce système est assez particulier dans la mesure où chaque pays l'adapte tel qu'il le souhaite et il est quasi-impossible de trouver un système mixte qui fonctionne à l'identique dans deux états. Ces modes de scrutins sont donc plus un assemblage des grandes tendances aujourd'hui théorisées au regard de leurs usages constants dans certains pays

MODES DE SCRUTIN

SCRUTINS MIXTES

- Ce mode de scrutin regroupe des modes de scrutin combinant logiques majoritaire et proportionnelle. Dans certains cas, il s'agit de compenser les effets de surreprésentation de la liste ayant obtenu le plus de voix dans le cadre d'un scrutin majoritaire par des dispositions ad hoc, afin que les listes minoritaires soient quand même représentées au sein de l'assemblée concernée.
- Le mode de scrutin en vigueur depuis 1983 pour les élections municipales françaises, dans les villes de plus de 3 500 habitants(1000 habitants aujourd'hui), est caractéristique de ce type de scrutin mixte. La liste arrivée en tête, ou ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour, se voit attribuer la moitié des sièges plus un, les sièges restants sont répartis entre l'ensemble des listes, y compris la liste majoritaire, à la proportionnelle à la plus forte moyenne

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN PROPORTIONNEL PLURINOMINAL

- Modes de scrutin géographiquement mixtes
 - Ces systèmes combinent un scrutin majoritaire uninominal ou plurinominal dans les circonscriptions qui ont le plus faible nombre de sièges à pourvoir, et la représentation proportionnelle dans les circonscriptions à plus fort nombre de sièges. Ils peuvent donc permettre d'équilibrer l'amplification en sièges d'une victoire en voix, grâce au scrutin majoritaire, par une représentation des forces minoritaires, grâce à la proportionnelle.
 - Ce type de scrutin présente cependant des caractéristiques dangereuses quant à la légitimité de la composition de l'assemblée ainsi élue. Les circonscriptions les moins peuplées concernent généralement des zones rurales, tandis que les plus peuplées se trouvent être celles concentrant des populations urbaines. Un parti, ayant une forte implantation électorale dans les zones rurales, peut ainsi remporter un très grand nombre de sièges dans les circonscriptions recourant au scrutin majoritaire, tandis qu'un autre, mieux implanté dans les zones urbaines, ne bénéficiera pas d'une amplification en sièges de sa victoire en voix, puisqu'il n'obtiendra des sièges que dans les circonscriptions où la représentation proportionnelle est en vigueur.

MODES DE SCRUTIN

SCRUTIN PROPORTIONNEL PLURINOMINAL

- Modes de scrutin géographiquement mixtes
- Un scrutin de ce type est utilisé en France pour les [élections sénatoriales](#). Les sénateurs, élus au suffrage indirect dans le département par un collège d'élus locaux, le sont à la proportionnelle dans les départements les plus peuplés, et au scrutin majoritaire plurinominal dans les départements les moins peuplés.
- Associé à la forte prédominance des représentants des conseils municipaux au sein du [collège électoral](#) du [Sénat français](#), le système a assuré la majorité aux groupes parlementaires à [droite](#) depuis l'adoption de la constitution de 1958. La période 2011-2014 y fait exception.

MODES DE SCRUTIN

CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIS

- Le Conseil de sécurité est composé de **quinze membres** : cinq permanents pourvus du droit de veto (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) et dix élus pour une durée de deux ans (renouvelés par moitié tous les ans).
- L'attribution des 10 membres non permanents est soumise à des quotas par zone géographique
- Ces quotas introduisent un déséquilibre objet de contestations :
- Le groupe « Asie-Afrique », par exemple, représente 65 % de la population, hors membres permanents, pour 50 % des sièges, alors que l'Amérique latine représente 10 % de la population et 20 % des membres

MODES DE SCRUTIN

Le système électoral allemand

- L'Allemagne **utilise** un système combinant scrutin majoritaire et proportionnelle par compensation pour l'élection des membres du Bundestag
- Lors des élections fédérales, la moitié des députés est élue au scrutin majoritaire uninominal à un tour, et l'autre moitié à la proportionnelle par compensation
- Les électeurs ont en fait deux voix : une pour choisir le candidat à élire au scrutin majoritaire ., et l'autre pour choisir une liste de parti. (Dans le [Bade-Wurtemberg](#) et en [Sarre](#), l'électeur ne dispose que d'une seule voix; À [Brême](#), l'électeur dispose de cinq voix. À [Hambourg](#), il dispose de dix voix)
- La répartition des sièges se déroule en deux étapes :
 - L'ensemble des sièges est réparti en fonction de la proportion des « deuxièmes voix » ;
 - Les sièges obtenus par un parti sont pourvus en priorité par les candidats ayant obtenu un mandat de circonscription ;
 - Les sièges restant à pourvoir le sont par les candidats inscrits sur la liste du parti, dans l'ordre fixé par ce dernier.
- En [Bavière](#), l'électeur peut émettre un [vote préférentiel](#), à [Brême](#) jusqu'à cinq et à [Hambourg](#) jusqu'à dix. Les sièges de liste sont pourvus en priorité par les candidats bénéficiant du plus grand nombre de voix de préférence.

MODES DE SCRUTIN

Quelques infos

Un site qui recense les différents systèmes électoraux dans le monde:

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_l%C3%A9gislatives_et_pr%C3%A9sidentielles_dans_le_monde

On y apprend en particulier que le scrutin à deux tours est plutôt rare dans les pays **évolués**(Italie: proportionnel ; suisse ;mixte; France: majoritaire)

On y apprend aussi qu'Israel n'est pas le seul pays **évolué** où il n'y a qu'une seule circonscription (il y a aussi les pays bas)

Etc.